



Strasbourg, le 5 octobre 2015.

## Communiqué de presse

### Point sur la transition énergétique en Alsace dans le cadre de la Conférence Régionale de l'Énergie et de l'Atmosphère

**Stéphane Fratacci**, Préfet de Région et du Bas-Rhin, et **Philippe Richert**, Président du Conseil Régional d'Alsace, Ancien Ministre, ont présidé la Conférence Régionale de l'Énergie et de l'Atmosphère (CREA), ce lundi 5 octobre 2015, à la Maison de la Région. Cette réunion a permis de présenter un état d'avancement du Schéma Régional Climat-Air-Energie (SRCAE), adopté en 2012.

La CREA a été l'occasion de souligner les dynamiques engagées au niveau des territoires et de présenter des chiffres clés actualisés en matière de consommations énergétiques, d'émissions de gaz à effet de serre, de développement des énergies renouvelables, de transport et de qualité de l'air.

Les initiatives menées par tous les acteurs concernés ont permis une baisse conséquente des émissions de gaz à effet de serre en Alsace, soit une réduction de 38% entre 2003 et 2013, pour un objectif de -75% à l'horizon 2050. En outre, il a été constaté une forte diminution des dépassements de valeurs limite pour les particules (-70% entre 2007 et 2013) et les oxydes d'azote.

Les acteurs de la CREA souhaitent par ailleurs renforcer leurs actions dans les axes suivants :

- Accélérer notablement la maîtrise de l'énergie dans les secteurs de la mobilité et du bâti (-8 % de diminution la consommation énergétique finale entre 2003 et 2013 pour un objectif de -50 % d'ici à 2050) ;
- Accroître le développement de la diversification débutée des énergies renouvelables (22,4 % d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale en 2013 pour un objectif de 26,5% à 2020) ;
- Adapter les objectifs de réduction des émissions régionales de particules en prenant aussi en compte les PM 2,5 (particules fines en suspension) en plus des PM 10 ;
- Améliorer les connaissances des décideurs en matière d'adaptation au changement climatique et mettre en œuvre les actions appropriées ;
- Consolider le rôle des observatoires et mettre à disposition des décideurs des données fiables sur les variations climatiques et les nouveaux enjeux environnementaux et sécuritaires.

Toute cette dynamique inscrit l'Alsace comme territoire particulièrement bien engagé dans la perspective de la COP 21, qui se déroulera du 30 novembre au 11 décembre prochain, à Paris.

Un document de synthèse a été publié et est disponible sur le site [www.energivie.info](http://www.energivie.info) et sur le site de la DREAL [www.alsace.developpement-durable.gouv.fr](http://www.alsace.developpement-durable.gouv.fr).

**Contacts presse :**

**Préfecture de Région Alsace et du Bas-Rhin :**

Viviane Chevallier

03 88 21 68 77 / 06 73 85 16 45

[viviane.chevallier@bas-rhin.gouv.fr](mailto:viviane.chevallier@bas-rhin.gouv.fr)

**Région Alsace :**

Gaëlle Tortil

03 88 15 69 84 / 06 78 79 93 36

[gaelle.tortil@region-alsace.eu](mailto:gaelle.tortil@region-alsace.eu)